

INFOS T.H.C.B

Magazine mensuel
de la fédération Textile Habillement Cuir et Blanchisserie

la
cgt

SEPTEMBRE 2026

448



Budget, salaire, carburant : on s'organise et on se mobilise avec la CGT pour gagner

Edito

03

Vivre de son travail

Maroquinerie

05

Sous-traitance : plus et mieux accompagner

Congrès THCB

07

Faire vivre la culture CGT du débat !

Informez-vous



thcb-cgt.fr

La force de notre modèle

Grâce à notre **modèle non lucratif**, sans actionnaire à rémunérer, nous développons des services pour nos clients et **nous nous engageons** auprès des personnes en difficulté **au travers d'actions sociétales**.

Pour mieux
nous connaître

malakoffhumanis.com



MH-20175_2008 - ©Apostrophe

Vivre de son travail



Thomas Vacheron
Secrétaire fédéral

Carburant, alimentation, logement... tout augmente sauf nos salaires ! Les primes occasionnelles non cotisées ne compensent pas les pertes de salaires des dernières années. Nous devons gagner l'indexation de tous les salaires sur les prix.

La situation est de plus en plus difficile pour les salarié-es et les retraité-es, mais ce n'est ni un hasard, ni une fatalité. D'un côté l'agression de Poutine en Ukraine a fait augmenter les prix de l'énergie, de l'autre l'attaque de Trump et Netanyahu en Iran a fait exploser le montant des carburants : **l'extrême droite au pouvoir, c'est la loi du plus fort et du plus fortuné !** C'est la guerre pour maintenir leur pouvoir et les profits des multinationales. C'est le non-respect du droit international avec les victimes des conflits, le recul des libertés démocratiques et le renforcement du pouvoir patronal contre le droit du travail. C'est une politique qui va à l'encontre des salarié-es du monde entier !

S'ajoutent à ces situations les **profiteurs de guerre**, entreprises ou fonds qui spéculent (profitent de la situation en achetant, stockant, ou revendant à la hausse) sur tous les produits, même de première nécessité comme l'alimentation ou l'énergie. **Voilà les raisons de l'explosion du prix du carburant** où une entreprise comme Total, qui a fait plus de 10 milliards € de profits en 6 mois sur la crise, à un coût de revient à 50 dollars le baril en se sur-facturant au prix du marché mondial à 100 dollars, dissimulant leurs profits à l'étranger, "fraudant légalement" l'Etat. Concrètement les hausses se voient à la pompe, mais aussi sur le fioul (détaxé) pour remplir la cuve des chaudières avant l'hiver. **Le premier problème ce ne sont pas les taxes, mais la spéculation des multinationales du pétrole.**

Face à l'inflation et l'austérité,
on s'organise avec la CGT pour
gagner l'indexation des salaires
sur les prix et un budget
de progrès social

A l'inverse, comme cela s'est fait durant la guerre du Golfe, la Cgt propose le **blocage des prix** pour revenir à un litre de carburant autour de 1€50, utile pour les salariés comme pour les entreprises et cela coûte zéro € d'argent public sur le budget de l'Etat. Comme le gouvernement ne veut pas s'attaquer aux profits en bloquant le prix du carburant, ni mettre les ultra-riches au même niveau d'impôt que le reste de la population avec la petite taxe Zucman, et même pas diminuer les 211 milliards d'aides publiques aux entreprises, **tout va encore reposer sur les jeunes, les travailleur-ses et les retraité-es.** Ce budget d'austérité ce sont des milliards d'euros d'économies sur notre dos : moins de pompiers, de soignants, d'enseignants, moins de services publics, de routes et de transports en commun sur tous nos territoires...

Le net, le brut et les truands. En plus, ils s'attaquent au budget de notre sécurité sociale, c'est-à-dire à notre salaire brut en désindexant les retraites sur les prix. Comme pour les salaires, le montant des retraites va alors décrocher par rapport à l'inflation. **Partout dans nos entreprises, demandons la réouverture des NAO pour gagner des augmentations générales de salaire brut**, pour le mois et pouvoir vivre toute la vie en cas de licenciement, accident, maladie, parentalité, retraite.

Les délégué-es qui vont participer au 13e congrès de la fédération THCB à Hyères apporteront leur expérience syndicale et montreront que ce que nous vivons n'est pas une fatalité, qu'on soit du Textile naturel et artificiel, de l'Habillement et de la couture, du Cuir et de la maroquinerie ou des Blanchisseries, donneurs d'ordres comme sous-traitants. Nos problèmes sont similaires, nos revendications complémentaires. Notre seule solutions efficace c'est de s'organiser collectivement, plus et mieux avec la CGT dans nos entreprises, et de se coordonner nationalement pour vivre de notre travail. ■

Dans le Nord, les syndicats CGT réunis pour défendre l'emploi et les savoir-faire

Le 3 septembre, les syndicats CGT du textile et de la maroquinerie du Nord se sont réunis à Lille dans l'Union Départementale, en présence de la Fédération. La réunion était animée par Boujemaa CHIGRI et Hélène DELFORGES, tous deux membres de la direction fédérale. Elle a permis de faire le point sur les réalités vécues dans plusieurs entreprises et d'échanger sur les perspectives syndicales.

Chez **MACOPHARMA**, qui compte environ 800 salariés, l'activité connaît un ralentissement. Dans le même temps, l'automatisation des machines augmente la productivité et pourrait remettre en cause les équipes de suppléance. Une évolution qui pose la question de l'avenir des emplois et de l'organisation du travail.

Chez **SAATI**, la situation est différente puisque l'activité ne manque pas. L'entreprise de la Somme rencontre des difficultés pour recruter, ce qui pose la question de l'attractivité des métiers, des conditions de travail et de la fidélisation des salariés.

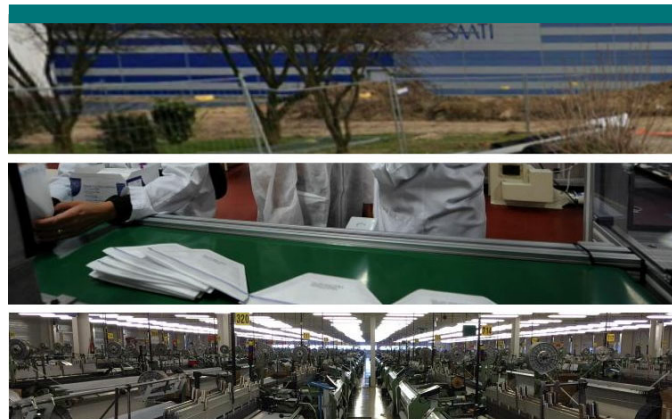
À **SELMO**, groupe MAT (Auguste Thomas), sous-traitant de Vuitton situé à Arras et employant environ 300 salariés, nos camarades syndiqués et élus ont déjà commencé à préparer les prochaines élections prévues l'année prochaine. Ils mettent tout en œuvre pour réussir cette échéance, renforcer le collectif CGT et reconquérir du terrain face au syndicat maison SID actuellement majoritaire.

La situation reste plus incertaine chez **LEMAITRE DE-MEESTERE** dernière entreprise tisseuse de lin. Ses 14 salariés attendent aujourd'hui un éventuel repreneur capable de poursuivre l'activité et de préserver les emplois ainsi que ce savoir-faire textile.

■ Le potentiel syndical du Nord-Pas-de-Calais

Ces échanges ont aussi rappelé le potentiel syndical de cette région. Le Nord-Pas-de-Calais compte encore de nombreuses entreprises de nos professions. Il nous faut donc redoubler d'efforts pour renforcer les syndicats THCB départementaux, aller à la rencontre des salariés et permettre à la CGT de reconquérir sa place dans ces entreprises.

Une partie de la réunion a enfin été consacrée à la préparation du prochain con-



grès fédéral, prévu du 13 au 16 octobre. Les discussions ont porté sur la désignation des délégués, les propositions de candidatures à la future direction fédérale et les éventuels amendements au document d'orientation.

Cette rencontre aura permis de croiser les réalités dans les entreprises et de préparer collectivement les prochaines échéances.

Nous remercions chaleureusement Kader CHIGRI, ancien dirigeant, pour sa présence et sa participation à cette réunion des syndicats. ■

Vosges : un besoin de s'occuper de notre CGT

Dans le cadre de la préparation de notre congrès, notre fédération a réuni plusieurs syndicats du département des Vosges, parmi lesquels Viskase, Tricotage des Vosges, Netexial à La Bresse et Linvosges.

Cette rencontre a d'abord été l'occasion de faire un tour de table sur la situation économique et sociale de chaque entreprise, mais aussi d'échanger sur notre CGT, sa

structuration et son rayonnement sur ce territoire marqué par une forte présence de nos professions.

Élections professionnelles, développe-

ment de nos équipes militantes dans d'autres entreprises, renforcement de nos syndicats, communication, mandats... Tout a été abordé librement.

Ce premier échange a surtout permis de mettre en évidence la nécessité de préparer dès maintenant le renouvellement de nos équipes. Cela passe notamment par l'intégration régulière de jeunes syndiqués et de nouveaux délégués sur nos listes CGT, chaque fois que la situation le permet.

Sur ce sujet, l'exemple de notre syndicat du **TRICOTAGE DES VOSGES** est particulièrement encourageant. Le travail réalisé par notre délégué syndical et son équipe pour construire une équipe plus jeune, formée, motivée et prête à prendre la relève porte ses fruits. Leur participation à leur premier congrès est un signe encourageant pour l'avenir.

Ce débat a naturellement permis d'aborder le prochain congrès fédéral du THCB, ainsi que le document d'orientation et ses principales mesures. Nous avons notamment rappelé que la deuxième partie du document est entièrement consacrée à notre activité syndicale, à la formation de nos équipes, à la communication et à la structuration de nos bases syndicales dans les départements et les territoires ainsi qu'à la négociation et à la représentativité de notre

syndicat lors des élections professionnelles.

L'objectif est clair : se développer et permettre aux syndiqués dits isolés de trouver leur place dans la CGT, se former, prendre des responsabilités, grandir dans leur engagement et bénéficier de l'accompagnement syndical dont ils peuvent avoir besoin.

Nous avons également profité de cette rencontre pour solliciter notre camarade Sophie PEREZ, militante reconnue et expérimentée, afin qu'elle nous aide à réorganiser le syndicat départemental des Vosges. Plusieurs milliers de salariés

travaillent encore dans nos professions sur ce territoire, principalement dans les métiers de l'art de la table, du linge de maison, mais aussi dans la maroquinerie et les blanchisseries industrielles.

Il y a donc un véritable enjeu à nous occuper de notre CGT dans les Vosges, à renforcer nos structures et à faire grandir de nouvelles équipes militantes.

Une sympathique réunion, riche en échanges et en perspectives, qui s'est terminée, comme toujours, par le verre de l'amitié ! ■



Sous-traitants Maroquinerie : plus et mieux accompagner

Depuis le début de l'année 2026, la Fédération a organisé dans toutes les grandes régions des réunions entre salarié-es de donneurs d'ordre et sous-traitants pour informer, former et échanger sur les intérêts communs des salariés de la maroquinerie. Ce sont près de 150 syndiqué-es qui y ont participé.

Celle du 8 septembre au Mans dans les locaux de l'Union Départementale CGT a été utile. Ce sont 6 entreprises de 4 départements qui ont participé à cette journée de formation qui a permis comme à chaque fois de faire un retour sur les problématiques spécifiques, d'avoir des notions générales sur le droit du travail et d'où il provient, mais aussi d'échanger entre salarié-es.

■ Les droits, la variable d'ajustement

Partout le constat est le même, ce sont systématiquement les salariés de la sous-traitance qui sont la variable d'ajustement. Souvent, les directions de ces entreprises participent à inquiéter les salarié-es puisqu'elles sont les seules à avoir un canal de discussion avec les donneurs d'ordres que sont Vuitton, Hermès et Chanel. Mais les échanges avec les délé-



gué-es de ces donneurs d'ordre permettent de mettre en commun les informations et ne plus dépendre des seules directions et ne pas tirer les droits de tous les salarié-es vers le bas.

Avec les élections partout en cours ou à venir, cette coordination de la Fédération sera développée encore plus après le congrès fédéral. ■

Elections professionnelles : ne pas se faire sanctionner sa liste et représenter tout le monde !

Interdiction des candidatures uniques



On commence à connaître la règle sur la « représentation équilibrée femmes hommes » qui exige désormais que la liste des candidats reflète la proportion des femmes et hommes dans l'entreprise (Scannez le QRCode). Mais on en oublie parfois un de ses dérivés, particulièrement sévère : l'interdiction, lorsqu'il y a plusieurs sièges à pourvoir, de présenter une candidature unique au 1er tour dès lors que les deux sexes ont droit à être représentés.

Bien que non prévue par le code du travail, cette règle ressort d'une jurisprudence de la Cour de cassation (Cass. soc., 9 mai 2018, n°17-14.088), confirmée depuis.

L'idée est d'obliger à ce que la liste comporte nécessairement au moins 1 homme et 1 femme (peu importe l'ordre), entraînant l'interdiction nouvelle de présenter 1 seul candidat-e sur une liste que ce soit pour les titulaires comme pour les suppléants, (1 candidat titulaire + 1 candidat suppléant ne font PAS 2 candidat-es).

Ainsi, une candidature unique n'est possible que dans deux cas seulement :

- lorsque, dans le collège concerné, un seul siège est à pourvoir ;
- lorsque le collège concerné est composé à 100% d'hommes ou 100% de femmes (plus précisément lorsqu'un des sexes a droit à moins de 0,5 siège).

Respecter cette règle permet d'éviter le risque que l'élection du candidat-e soit annulée par le juge (à la demande de la direction ou d'un autre syndicat), et doit amener à chercher à chaque fois à présenter au moins 2 personnes par liste.



La CGT défend tous les travailleuses et travailleurs, là où le patronat divise elle rassemble !

Il peut être choisi en connaissance de cause de présenter une candidature unique malgré tout, car la représentativité syndicale obtenue grâce à cette candidature reste acquise pour la CGT même en cas d'annulation de l'élection du candidat-e.

Droit de vote des salarié-es mis à disposition

Dans la période des élections professionnelles on a tendance à ne s'adresser qu'aux salarié-es « de l'entreprise », qui ont un contrat de travail avec l'entreprise. Pourtant, la loi permet également aux salarié-es « mis à disposition » de voter (article L2314-23 du code du travail). Il s'agit de tous les services externalisés comme le nettoyage, la restauration etc. Pour cela, la loi exige une présence dans « l'entreprise utilisatrice » d'au moins 12 mois continus (contre 3 mois, même discontinus, pour les autres salarié-es, différence de traitement ajoutée en 2008 à la demande du Medef ! sachant qu'avant, les salarié-es mis à disposition pouvaient

même se présenter aux élections du personnel). Les salarié-es mis à disposition doivent choisir où ils exercent leur droit de vote, entre l'entreprise qui les met à disposition ou l'entreprise où ils travaillent. La direction doit en principe leur demander, mais à défaut ils peuvent se manifester pour s'assurer de cette prise en compte. Veuillez bien à informer ces salarié-es de leur droit, à vérifier leur présence sur les listes électorales (mêmes provisoires, vous êtes en droit d'en demander la communication lors de la négociation du PAP), puis à s'adresser aussi à elles et eux pour l'appel au vote. Pouvoir voter c'est aussi, pour ces salarié-es, se dire que leurs intérêts et leurs droits seront défendus, au CSE et en négociation collective. La CGT défend tous les travailleuses et travailleurs, là où le patronat divise elle rassemble ! Pour être plus forte, pour toutes et tous ! ■

13^{ème} congrès fédéral THCB : culture du débat !

Le congrès fédéral aura lieu du 13 au 16 octobre. Une semaine pour échanger entre travailleuses et travailleurs du Textile Habillement Cuir et Blanchisserie de toute la France, confronter nos idées, construire ensemble notre démarche syndicale et élire notre prochaine direction fédérale.



L'important c'est que les déléguées qui participent au congrès soient porteuses des discussions avec les syndiquées et puissent intervenir sur ces 4 moments :

- le travail syndical réalisé dans leur entreprise, leur groupe et leur secteur ces 4 dernières années lors du rapport d'activité
- l'évolution des métiers et productions, des emplois dignes, des salaires justes et une industrie d'avenir
- s'organiser avec la CGT THCB pour être plus fort encore en améliorant nos pratiques syndicales, la négociation collective et l'implantation pour se renforcer
- construire une direction fédérale répartie sur tous les territoires, qui coordonne, aide et accompagne nos syndicats

Plusieurs débats auront une importance particulière. Ce sera le cas des conditions de travail dans l'entreprise, de la négociation collective, de l'évolution stratégique de nos secteurs industriels, mais aussi de l'avenir de notre fédération. Dans le rapport d'activité, le rapprochement avec la Fédération des Verres et Céramiques sera mis en discussion par

notre secrétaire général.

Un rapprochement entre structures fédérales a du sens s'il permet à chacune et chacun de se renforcer, avec un objectif simple : être plus forts ensemble au service des syndicats, des syndiquées et des salarié·es. Renforcer la visibilité de nos professions, développer nos organisations, mieux accompagner nos syndicats, mieux former nos militantes et porter une parole revendicative plus forte dans la CGT comme dans la société : voilà ce qui doit guider notre réflexion.

Pour réussir, un rapprochement ne peut pas être seulement une question de structures, mais doit reposer sur une cohérence revendicative et syndicale. Cela passe notamment par des équilibres de représentation cohérents avec la réalité de nos champs professionnels dans les équipes dirigeantes. Non pas pour défendre des individus, mais pour garantir que chacune de nos professions puisse être entendue, représentée et pleinement actrice de la construction de la nouvelle organisation. **La confiance, la solidarité et le respect mutuel** doivent être les fondations de cette démarche.

Pour réussir le rapprochement : s'écouter pour se comprendre

Nous devons avoir le courage collectif de dépasser ces réflexes liés à chaque structure. Sans nier les réalités ni les inquiétudes légitimes de chacune des organisations, cela signifie être capables de prendre suffisamment de hauteur pour regarder ce que nous pouvons construire et ce que cela peut apporter à nos syndicats et aux salarié·es. L'intérêt général de la CGT doit primer sur les intérêts particuliers. Avec une ambition claire : **écrire ensemble une nouvelle page de notre histoire, construire une nouvelle famille syndicale, solidaire, engagée**

pour toutes et tous et plus forte pour la CGT.

Prendre le temps de construire

Un rapprochement ne se décrète pas. Il se construit, se discute et doit être partagé par les organisations et leurs syndicats. Le travail important réalisé par nos différentes commissions nous a permis d'avancer, mais a également fait apparaître des déséquilibres tant dans le document d'orientation que dans les propositions concernant la composition de la direction.

Face à ce constat, nos commissions exécutives ont fait le choix de reporter le processus. Ce choix n'est pas un renoncement à l'objectif de construire ensemble mais traduit au contraire notre volonté de **prendre le temps nécessaire pour construire sur des bases solides, claires et équilibrées.**

Les nouvelles directions devront disposer d'un mandat précis, avec des objectifs clairement définis et des règles de fonctionnement permettant à chacune de nos composantes de trouver pleinement sa place.

Le congrès de Hyères doit ouvrir une nouvelle étape

Notre congrès de Hyères devra donc être un véritable temps de réflexion collective. Il nous appartiendra de regarder lucidement le chemin parcouru, d'identifier ce qui doit encore être amélioré et surtout de définir les conditions permettant de poursuivre cette démarche dans l'intérêt de toutes et tous. Le congrès devra donner à la prochaine direction fédérale **une feuille de route claire, précise et équilibrée**

Ensemble, prenons le temps de construire une nouvelle force syndicale, plus forte pour nos syndicats, plus forte pour les salarié·es, plus forte pour la CGT. ■

Méthode CGT pour préparer et réussir les élections CSE

Nous sommes en plein dans les élections professionnelles. C'est le troisième cycle électoral depuis les ordonnances Macron de 2017. Quelques points importants à avoir en tête pour vous aider à gagner les élections dans vos entreprises.

Gagner les élections c'est avoir le maximum d'élu-es au CSE, dans tous les collèges, pour faire entendre la voix des salarié-es. C'est avoir des suppléants car 4 ans c'est long et cela permet du soutien en cas de besoin, c'est aussi construire l'avenir.

Se présenter au 1er tour est la condition pour être « représentatif » c'est-à-dire pouvoir négocier des accords collectifs favorables aux salarié-es. Avec le renversement du droit qui se construit de plus en plus dans l'entreprise, gagner les élections professionnelles devient la meilleure manière d'éviter un Code du travail à la main des directions d'entreprise.

Pour résumer, avoir des listes CGT au 1er tour et faire voter ça compte pour :

- Être présent au CSE
- Négocier et signer des accords d'entreprise
- Peser dans les négociations de branche (salaires minima et droits dans la convention collective)
- Peser dans les accords nationaux interprofessionnels (assurance chômage, retraites...)
- Avoir des juges aux prud'hommes (en cas de licenciements, faire valoir ses droits...)

Pour réussir ses élections, il faut anticiper pour gagner :

- ✓ **Plusieurs mois avant les élections** il est important de valoriser les avancées (bonne NAO ou autres) et d'inviter les collègues à se syndiquer.



TRACT : Valoriser une négociation, proposer la syndicalisation sur le site fédéral



- ✓ **2 ou 3 mois avant la date du scrutin**, il est utile de faire un tract pour proposer aux collègues de construire ou venir renforcer la liste soutenue par la CGT.



TRACT : Elections CSE - Renforcer les listes soutenues par la CGT sur le site fédéral



- ✓ Ensuite **bien être présent à la négociation du Protocole d'Accord Pré-électoral (PAP)**. Pensez notamment à bien vérifier les dates du scrutin, du dépôt des listes, les modalités pratiques pour le vote électronique. Consultez les points de vigilance



- ✓ Puis **assurez-vous que les listes des candidats respectent la proportionnalité exigée par la loi entre les femmes et les hommes** dans vos entreprises pour ne pas être pénalisés



- ✓ **Faire un tract d'appel au vote** (profession de foi) pour insister sur l'importance de la participation des collègues.



TRACT : Appel au vote ou profession de foi sur le site fédéral



- ✓ **Après les élections**, quel que soit le résultat, pensez à remercier les collègues.



AFFICHE : Remerciement aux électeur-ices sur le site fédéral





Mensuel édité par la Fédération THCB
263 rue de Paris
Case 415
93514 Montreuil

Tél. 01 55 82 84 89
Email : thc@cgt.fr
Site internet : www.thcb-cgt.fr
Direction de la publication : Maud Rabhi

Imprimerie ADDAX - Tél. 01 55 82 84 10
N° de commission paritaire : 1229 S 06717
N° ISSN : 2780-6901
Dépôt légal : SEPTEMBRE 2026



thcb-cgt.fr